

Groupes d'épargne et COVID-19

Les groupes d'épargne constituent une des plateformes les plus stables et durables pour le développement communautaire à l'échelle mondiale. À l'heure actuelle, plus de 15 millions de personnes sont membres de groupes d'épargne dans plus de 73 pays, appuyés par des centaines d'organisations de développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Ces groupes sont très largement composés de femmes rurales pauvres; et représentent **un moteur essentiel de possibilités économiques, une source de solidarité sociale et un filet de sécurité pour de nombreuses familles en situation de vulnérabilité**. L'histoire a montré que ces groupes sont résistants et débrouillards. Souvent, **ils sont en première ligne des ripostes locales en cas de crise**.

La pandémie de COVID-19 expose les groupes d'épargne à des risques sanitaires et économiques de grande importance, compte tenu de l'affaiblissement des marchés, de la restriction des déplacements et du contrôle des rassemblements au sein de la communauté. Les femmes étant très représentées dans les groupes, il est fort probable qu'elles soient les premières intervenantes pendant

la crise sanitaire, s'exposant ainsi à un risque plus important de voir leurs charges augmenter, et à un risque accru de violences au sein du couple et de violences sexuelles.

Les recommandations qui suivent aideront les organisations à examiner les meilleurs moyens **d'appuyer les groupes d'épargne et leurs membres pendant cette crise**. Elles portent aussi sur la façon de seconder les groupes d'épargne dans leur rôle de chefs de file au sujet des mesures d'intervention au niveau communautaire et de conserver des filets de sécurité. Ces orientations se basent sur les expériences passées de travaux avec les groupes d'épargne en temps de crise, notamment en cas de conflits, de catastrophes naturelles et d'épidémies, telles qu'Ebola.

Nous reconnaissons les incertitudes auxquelles font face les groupes d'épargne et les organisations qui collaborent avec eux: la crise sanitaire lance de lourds défis à long terme. La présente note d'orientation concerne la situation « ici et maintenant » – et contient une série de recommandations visant à orienter les travaux des groupes d'épargne pendant la pandémie.

AVIS IMPORTANT

Ces recommandations ne constituent pas des mesures d'intervention indépendantes pour faire face à la crise. Elles réfèrent spécifiquement aux travaux avec les groupes d'épargne et devraient être envisagées dans le cadre d'un plan plus large, conforme au plan d'intervention d'urgence de votre organisation et à la réglementation nationale. Les [conseils de l'OMS concernant la COVID-19](#) priment sur les orientations du présent document et doivent être suivis en tout temps.

Ces recommandations ont été élaborées par le Réseau SEEP en collaboration avec:

Orientations de base

- 1. Protéger les groupes.** Les réunions des groupes d'épargne rassemblent généralement un grand nombre de personnes qui réalisent des transferts de fonds; partagent, touchent et se passent des objets; discutent; et partagent parfois un repas.¹ Par conséquent, Si des réunions se tiennent d'une quelconque façon, indépendamment du nombre de membres, il est essentiel que les membres en question et le personnel suivent les [conseils de l'OMS](#), ou les orientations du ministère de la Santé de leur pays, pour la protection des personnes contre le nouveau coronavirus. Seules les campagnes de promotion de l'hygiène et les informations sur la COVID-19 fondées sur des données scientifiques, à jour et fiables doivent être relayées, par exemple: **se laver les mains, maintenir une distance physique avec les autres personnes (2 m) et rester à la maison en cas de maladie.** Éviter les salutations et les contacts physiques. Respecter les règles d'hygiène en cas d'éternuement ou de toux.
- 2. Aider les groupes à élaborer leur plan sans délai.** Les groupes sont débrouillards et le modèle en lui-même est très adaptable. Les organisations de développement devraient aider les groupes à comprendre la crise actuelle. **Chaque groupe devrait immédiatement concevoir un plan** définissant ce qu'il souhaite faire dans l'immédiat – en fonction de ses réalités du moment et des orientations de l'OMS et du gouvernement – et ce qu'il faudra faire lorsque la situation évoluera. Les groupes devront être prêts à modifier ce plan rapidement (parfois dans des délais très courts) au gré des événements et des mesures de restriction des déplacements mises en place ou modifiées. Nous ne pouvons pas imposer de solution. Il appartient aux membres élus à la direction de chaque groupe d'élaborer un plan d'action et de le communiquer aux membres, ainsi qu'à leur communauté.

En cas de déplacements et rassemblements (moins de 10 personnes) possibles et autorisés, une réunion doit immédiatement être tenue (sous 1 ou 2 jours si possible)

- 1. Partager les informations sur la COVID-19** et travailler avec les groupes à l'élaboration d'un plan d'adaptation au contexte de crise
- En cas de restriction des déplacements, **mettre en place un système de communication** – entre les membres, et entre l'organisation et les groupes – par exemple: chaîne téléphonique, personne référente, groupes SMS et WhatsApp

Toutes les réunions physiques doivent se tenir dans le respect des consignes de distanciation physique énoncées par les gouvernements locaux.

Durant la réunion de planification, les groupes peuvent considérer les adaptations suivantes:

¹ Pour plus d'informations sur la propagation de la COVID-19, consulter le site suivant (en anglais): <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/prepare/transmission.html>

1. Répartir le capital au plus vite. Cette approche évite d'avoir à tenir d'autres réunions et permet aux membres d'avoir accès à leur épargne.

Les points dont le groupe doit discuter:

- Les plans pour les actifs du groupe;
- L'accès au fonds d'urgence/de solidarité du groupe, ou sa distribution;
- Le recouvrement des prêts en cours. Si ce n'est pas envisageable, il est par exemple possible de: déduire les sommes dues de l'épargne du membre, rembourser seulement le capital ou différer le remboursement jusqu'à la reprise des activités du groupe;
- La répartition partielle du capital en fonction des liquidités disponibles; l'éventualité d'autres séries de répartitions du capital après reprise des activités du groupe et remboursement des prêts en cours;
- Toutes les relations avec les institutions financières. Discuter des possibilités avec le prêteur, par exemple la prolongation du plan de remboursement pour que les membres puissent se rétablir.

2. Suspendre les réunions pour l'instant, sans répartition du capital. Cette approche permet au groupe de reprendre ses activités au même point, lorsqu'il est prêt.

Les points dont le groupe doit discuter:

- Compter le solde des espèces de tous les fonds en présence des membres – appliquez les règles d'hygiène avant et après manipulation des espèces;
- Veiller à ce que tous les soldes et les registres soient définis et bien communiqués à l'ensemble des membres;
- Veiller à ce que les espèces et la caisse soient protégées du vol et de la fraude. Si possible, le groupe peut envisager de recourir à un prestataire de services financiers ou à de l'argent mobile pour entreposer ses fonds jusqu'à la reprise des activités;
- Les risques liés à l'entreposage des fonds du groupe pendant la crise. Si les fonds du groupe sont placés dans un compte personnel, le risque de vol ou de

fraude peut augmenter. **Dans la mesure du possible, les fonds du groupe ne doivent pas être placés dans un compte personnel;**

- Les plans pour les actifs du groupe;
- L'accès au fonds d'urgence/de solidarité du groupe, ou sa distribution;
- Si possible, faire une copie numérique des registres du groupe. Une solution simple consiste à prendre des photos de ces registres et à les envoyer aux membres pour créer un registre commun. Les registres des membres peuvent aussi être numérisés et transmis à chaque membre;
- Se préparer à une répartition du capital au plus tôt si les membres décident de la sorte.

3. Maintenir les réunions en modifiant les modalités, si cela est réaliste. Cette approche est possible UNIQUEMENT SI la COVID-19 ne se propage pas rapidement dans la région ET si les mesures du gouvernement n'interdisent pas les réunions en groupes.

Les points que le groupe doit discuter:

- Se préparer à une répartition du capital au plus tôt si le gouvernement applique des restrictions sur les réunions de groupe, ou si la COVID-19 se propage localement. Appliquez les règles d'hygiène (voir **Orientation de base 1**);
- Les dispositifs permettant d'organiser des petits rassemblements, de moins de 10 membres: heures de réunions décalées, envoi de représentants. Ces dispositifs doivent donner aux membres le sentiment que la transparence est suffisamment protégée;
- Les principes et directives qui encadrent les prêts. Envisager de ne pas accorder de nouveaux prêts, demander aux membres ayant des prêts en cours de les rembourser rapidement, ajuster les conditions et les montants des prêts, ou demander des remboursements anticipés;
- Ouvrir un compte chez un prestataire de services financiers (banque, IMF, SACCO ou opérateur mobile) pour y déposer le surplus de liquidités. Demander aux membres de déposer sur ce compte leur épargne, leur contribution au fonds

de solidarité, et leur remboursement de crédit. Veiller à ce que le groupe puisse suivre les paiements individuels et communiquer les bilans à l'ensemble des membres. **Dans la mesure du possible, les fonds du groupe ne doivent pas être placés dans un compte personnel;**

- Si un membre ne souhaite plus participer pour cause d'anxiété, le groupe peut rendre son épargne à ce membre – selon son règlement intérieur et les fonds disponibles;
- Les plans pour les actifs du groupe;
- L'accès au fonds d'urgence/de solidarité du groupe, ou sa distribution.

En cas d'interruption totale des déplacements, de mise en quarantaine ou de confinement à la maison

Si les déplacements sont entièrement interrompus, voici les solutions que le groupe peut envisager. Ces solutions doivent être débattues et préparées lors de la réunion de planification (voir **Orientation de base 2**).

1. Tenir des réunions à distance sur des plateformes mobiles (téléphone, SMS, forum de discussion, etc.)

Les points que le groupe doit discuter:

- Cette solution n'est envisageable que pour les groupes dont les membres ont accès aux technologies requises: les membres peuvent régulièrement avoir accès à ces outils et les utiliser sans enfreindre les restrictions de déplacement;
- Les groupes peuvent créer des groupes WhatsApp, des groupes Facebook, des chaînes de SMS ou utiliser d'autres outils pour se réunir à distance, communiquer, s'entraider et prendre les décisions de base. Dans le cadre d'une réunion à distance, en l'absence d'argent mobile, penser à la façon dont les membres protégeront leur épargne;
- Veiller à ce que toutes les transactions, tous les soldes et les registres soient bien communiqués à l'ensemble des membres.

2. Si possible, passer entièrement aux applications de registres numériques et/ou à l'argent numérique²

Les points que le groupe doit étudier:

- Dans certains contextes, il existe des applications de registre numérique pour les groupes d'épargne et elles sont relativement accessibles – ces outils peuvent aider à réduire le risque de vol tout en permettant aux groupes de poursuivre leurs activités sans tenir de réunions en présentiel. Beaucoup de groupes s'orientent peut-être déjà dans cette direction;
- Il est possible que beaucoup de groupes épargnent, empruntent et remboursent déjà des prêts sur des plateformes mobiles;
- Lorsqu'on instaure le paiement numérique, garder à l'esprit que les fonds du groupe ne doivent en aucun cas être placés dans un compte personnel;
- Dans beaucoup de pays, les petites transactions d'argent mobile sont

² Pour vous aider à passer au numérique, vous pouvez trouver des conseils ici: <https://mangotree.org/Technology>

- exonérées de frais;
- Connaissez les solutions à disposition et les conséquences du passage aux applications pour les registres numériques et/ou à l'argent numérique. **Cela peut prendre du**

temps. Ayez une vision réaliste du temps et des efforts que cela nécessite;

- Garder à l'esprit que cette période de crise touche aussi les fournisseurs des TIC et les institutions financières.

Consignes pour les organismes de mise en œuvre

1. Désigner une personne référente en matière des groupes d'épargne face à la COVID-19.

Désigner une personne référente au sein de votre organisation, à l'échelle nationale, vous permettra de prendre des mesures uniformes, pour tous les projets et partenaires.

2. Créer immédiatement une chaîne téléphonique.

Vu la distanciation sociale nécessaire, centraliser les numéros de téléphone – ceux des responsables du groupe d'épargne, des formateurs communautaires et des responsables communautaires – idéalement des groupes supervisés, ainsi que les groupes autonomes avec lesquels vous avez travaillé par le passé.

3. Consigner les plans du groupe d'épargne.

Cela aidera à relancer ou adapter les programmes de groupes d'épargne lors de la phase de reprise de la COVID-19. Il peut s'agir d'un registre plus élaboré ou simplement les éléments suivants: emplacement, nom du groupe, coordonnées de l'interlocuteur principal, et 2 à 3 lignes sur le plan d'adaptation du groupe.

4. Coordonner les plans du groupe avec le plan d'intervention d'urgence de votre organisation.

Inscrire les membres du groupe d'épargne sur les listes de distribution alimentaire et les autres programmes de soutien aux personnes vulnérables en cas d'épidémie.

Assurer l'intégration grâce à des aides en espèces et en bons (CAV), des programmes de santé et WASH, des programmes de sécurité alimentaire, et, si besoin, des systèmes d'orientation pour la violence au sein du couple (IPV) et la violence faite aux femmes (GBV).

5. S'accorder avec les tiers, notamment le secteur privé.

Se coordonner avec les partenaires et les autres promoteurs de groupes d'épargne (ONG, secteur public, organisations confessionnelles, autorités locales) pour harmoniser les messages, au sujet de la COVID-19 et des protocoles quant aux groupes d'épargne pendant la crise. Identifier les fournisseurs ou les partenaires à qui diffuser les messages et recueillir les informations des groupes et des formateurs communautaires. Les technologies de l'information et de la communication et l'argent mobile sont particulièrement importants à cette étape. Les organismes de mise en œuvre doivent se familiariser avec les options potentielles.

6. Mobiliser les formateurs communautaires et les responsables de groupe.

Les responsables sont essentiels à une intervention et à des échanges d'informations efficaces. Collaborer avec les leaders communautaires pour s'assurer que les groupes soient renseignés sur la COVID-19 et que les mesures d'atténuation potentielles ne leur

exposent pas à l'exploitation. Participer à la diffusion des messages sanitaires et des campagnes de sensibilisation du ministère de la Santé par l'intermédiaire des formateurs communautaires et des responsables de groupe.

7. Les restrictions imposées aux réunions de groupe interdisent toute réunion communautaire ou rassemblement de nouveaux groupes d'épargne.

Il est possible que les projets et le personnel soient soumis à la pression de devoir atteindre leurs objectifs, ou bien que les employés estiment pouvoir « avancer » pendant l'interruption officielle des activités. Les bailleurs de fonds, les agences facilitatrices et les partenaires locaux doivent revoir les plans de mise en œuvre et les accords de subvention, et dire sans

ambiguïté: aucune réunion communautaire, formation de groupe ou création de groupe d'épargne n'aura lieu tant que les restrictions locales aux réunions de groupe ne seront pas levées.

- 8. Reprise.** Commencer dès à présent à réfléchir aux moyens de renforcer la résilience des groupes d'épargne après la pandémie. Quels systèmes de soutien pourraient faciliter le redémarrage de l'activité ? Quelles mesures d'adaptation pourraient rester utiles ? L'argent mobile fait-il partie de l'avenir des groupes d'épargne ? Comment est-ce que les relations avec les banques, les institutions microfinancières, ou les opérateurs de réseau mobile peuvent faciliter la reprise des groupes d'épargne? Des alliances sont-elles possibles avec des institutions financières orientées vers les conséquences sociales pour faciliter la reprise?